#### Initiatives ministérielles

Le développement durable est une responsabilité partagée qui nécessite la collaboration et la participation des Canadiens de toutes conditions sociales. Au moment d'élaborer leurs stratégies de développement durable, les ministères doivent faire intervenir les parties intéressées. C'est l'une des exigences de ce projet de loi. Grâce à cette mesure législative, l'écologisation devient une composante essentielle du processus décisionnel à tous les paliers.

### • (1825)

Chaque année, les ministères seront tenus de rendre compte de leurs progrès et de fournir des renseignements sur le nombre, la nature et l'état d'avancement des évaluations environnementales effectuées.

Un autre exemple de l'engagement du gouvernement est la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale qui a été proclamée au mois de janvier. Ce projet de loi fera en sorte que l'environnement sera officiellement intégré dans le processus de planification des projets du gouvernement fédéral.

Par l'intermédiaire de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, le gouvernement déploie déjà des efforts pour que les évaluations environnementales des nouvelles politiques et des nouveaux programmes du gouvernement soient réalisées et qu'elles le soient comme il faut. Il s'agit de mesures importantes qui fixent un cadre de durabilité au niveau du gouvernement fédéral.

# [Français]

Pendant des années, les gouvernements ont parlé de durabilité et déclaré leur engagement à cet égard. Il a été toutefois difficile de s'assurer du respect de ces engagements.

C'est pourquoi les groupes environnementaux demandent depuis longtemps que soit créée une fonction de contrôle et de rapport indépendante qui se concentrerait sur les actions environnementales. Ils y voyaient une façon de forcer le gouvernement à tenir parole. Et de manière tout aussi obstinée, nos prédécesseurs au gouvernement ont résisté à devoir tenir leur parole.

### [Traduction]

Le gouvernement libéral procède autrement. Nous ne craignons pas l'esprit d'ouverture, parce que c'est ce que les Canadiens réclament. Nous pourrions redouter la critique lorsqu'il y a des faiblesses en matière d'environnement, mais cela ne peut qu'être avantageux pour nous au bout du compte. Nous accordons donc la priorité au développement durable, comme il convient de le faire.

Il y a une autre étape importante à franchir pour assurer à tous les Canadiens un développement durable et un avenir prometteur. Personnellement, je recommande d'adopter sans tarder ce projet de loi.

M. Ted White (North Vancouver, Réf.): Madame la Présidente, j'ai écouté avec intérêt le discours du député. Je voudrais simplement préciser qu'il a commis une erreur. Il a déclaré que le Parti

réformiste se fichait de l'environnement, ce qui est tout à fait faux. Nous avons, dans notre livre bleu, une politique complète sur l'environnement. Nous souhaitons simplement être logiques. Nous ne voulons pas qu'on cite toutes sortes de généralités comme s'il s'agissait de faits scientifiques.

Après avoir observé les résultats catastrophiques obtenus par des experts gouvernementaux chargés de gérer des secteurs comme celui de la pêche, nous avons de bonnes raisons de ne pas avoir confiance dans un groupe d'experts intergouvernemental qui conclut que nous sommes confrontés à un réchauffement du globe. Ces comités gouvernementaux sont les premiers à détruire l'environnement tout en prétendant le protéger.

Le député a cité le *Globe and Mail* dans lequel on parlait de la présence d'un énorme trou dans la couche d'ozone. Cependant, il a oublié de dire qu'on a aussi mentionné dans le *Globe and Mail* que le scientifique qui a découvert le premier les trous dans la couche d'ozone affirme maintenant qu'il s'est rendu compte que cela fait partie d'un cycle et que ce phénomène pourrait ne pas être dangereux du tout.

De plus, mon collègue a déclaré que nous avions connu l'été le plus chaud en 200 ans, mais il ne nous a pas précisé ce qui avait causé cet été encore plus chaud il y a 200 ans. Pourrait–il nous dire ce qui explique qu'on ait connu l'été le plus chaud jamais vu, il y a 200 ans? Ce ne peut être les CFC provenant des réfrigérateurs ni les émissions des automobiles. Je me demande si on n'ignore pas toujours la cause exacte de tout cela.

M. Regan: Madame la Présidente, je dirais qu'ils tiennent des données là-dessus en Grande-Bretagne depuis 200 ans seulement. Par conséquent, cet été a été le plus chaud depuis 200 ans ou même plus.

L'environnement a certes changé. Nous savons que nous avons traversé une ère glaciaire. Les variations climatiques se font sur de très longues périodes. Cependant, si ces variations surviennent beaucoup plus rapidement, je crois qu'il y a des conclusions à tirer. Nous devons nous réveiller et nous en rendre compte.

J'ai des raisons de dire que les députés réformistes ne sont pas suffisamment préoccupés à mon goût.

Ils peuvent bien affirmer dans leur livre bleu qu'ils se soucient de l'environnement, mais ce que je constate dans leurs discours, c'est qu'ils ne sont pas convaincus qu'il existe de vrais problèmes environnementaux. Ces problèmes sont sérieux, à mon avis, et j'aimerais bien qu'ils l'admettent avec moi.

## [Français]

La présidente suppléante (Mme Maheu): Comme il est 18 h 30, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 30.)